

LUC LERUTH

DANIELLE MEUWLY

L'économie des mines et des talents

Epître N° 4

Editions des Célestins

La parabole des talents (Matthieu, 25, 14-30), souvent comparée à celle des mines (Luc, 19, 11-27), a suscité l'intérêt de nombreux analystes qui ont offert leurs lectures, souvent complexes et contradictoires, parfois peu flatteuses. Les sociologues ont même défini un effet Matthieu qui amplifie les succès initiaux. Ceci expliquerait par exemple l'écart de popularité (et de prix) croissant entre artistes connus et moins connus, les amateurs ne choisissant pas en fonction de leurs préférences personnelles mais par souci d'imiter ce que pensent les autres. On a aussi imaginé le Maître comme Jésus, ou encore comme le Diable. Sans doute ni l'une ni l'autre comparaison ne sont-elles satisfaisantes : le Maître punit de manière très violente - il ne saurait donc représenter Jésus ; tandis qu'il récompense les serviteurs fidèles et travailleurs - il ne peut donc être le Diable.

Notre lecture fait l'hypothèse que le Maître est le système économique. Il n'est ni bon ni méchant : il met mécaniquement en œuvre l'ensemble des règles qui constituent ce système. L'hypothèse ne semble pas déraisonnable puisqu'au moins dans la parabole des mines, le voyage du Maître concerne son investiture de l'autorité royale. Par ailleurs, dans les deux paraboles, les serviteurs détestent le Maître comme il est de bon ton de se plaindre du gouvernement.

Vu sous l'angle des systèmes économiques, l'allocation des ressources aux serviteurs par le Maître avant son voyage peut s'interpréter comme :

1. Une allocation selon les mérites (dans la parabole des talents) : Les capacités ont été observées par le Maître et celui-ci alloue respectivement 5, 2 et 1 talent 'à chacun selon ses capacités.' Le Maître ne précise pas que les serviteurs doivent faire fructifier l'argent, mais c'est sous-entendu.
2. Une allocation égalitaire (dans la parabole des mines) : Le Maître décide d'allouer les ressources pour tester les capacités de ses serviteurs. Pour cela, il doit les mettre sur un pied d'égalité (1 mine pour chacun des 10 serviteurs). Il ne peut être question ici d'allouer les ressources pour satisfaire les besoins minimums de tous puisque le seigneur précise que les serviteurs doivent 'faire valoir' ce qu'il alloue, sans définir les objectifs.

Dans les deux cas cependant, on se trouve en présence d'un système d'allocation des ressources selon les mérites et non selon les besoins. De plus, le système agit à la fois au moment de l'allocation initiale des ressources et au moment de la redistribution des revenus. Nous allons voir que ce système mène à une augmentation des inégalités entre les couches pauvres et riches de la société, avec une stagnation de la classe moyenne, soit précisément les effets pour lesquels le monde économique actuel est parfois blâmé aujourd'hui (souvent à tort, mais ceci sort du cadre de cet article).

Dans la parabole des talents, les mérites jouent un rôle dès le départ (les allocations sont différentes), mais aussi à l'arrivée, puisque le serviteur qui a gagné le plus reçoit en sus le talent que le moins bien loti n'a pas investi. Dans la parabole des mines, les mérites sont récompensés de manière beaucoup plus extrême puisque si la récompense

faite aux bons serviteurs est très importante (le gouvernement de plusieurs villes), la punition l'est davantage (l'égorgeant).

Ce système économique encourage-t-il les disparités de richesse ? La réponse est clairement oui. Dans le cas de la parabole des talents où les conditions initiales sont déjà inégales, les inégalités se renforcent : le riche devient beaucoup plus riche (et reçoit même le peu mal investi par le pauvre) ; la classe moyenne, qui a pourtant fait preuve d'efficacité (autant que le riche en doublant la mise) stagne et ne reçoit pas de talent supplémentaire ; le pauvre s'appauvrit, tombant dans une trappe (the poverty trap). Dans le cas de la parabole des mines, le système de punition et récompense étant plus important, les disparités s'aggravent plus encore.

Il semble donc opportun de lire ces deux paraboles comme l'a fait Benoît XVI : l'évangile souhaite promouvoir une mentalité active et entreprenante. Rien de mieux pour cela que des incitants bien ciblés dans un système qui laisse chacun investir à sa manière, sans contrainte excessive (le Maître ne pratique pas le micro-management puisqu'il est en voyage). Une augmentation des inégalités est inhérente à un tel système, comme nous l'avons vu, mais il aurait été possible de la corriger plutôt que de l'aggraver (comme le Maître l'a fait, par exemple, en donnant le talent du plus pauvre au plus riche). On peut regretter qu'il ne l'ait pas fait puisque le système d'économie sociale de marché dans lequel nous vivons, et qui est pourtant très critiqué sur ce point, est moins dur que le Maître. Les riches deviennent en effet plus riches, mais la taxation progressive des revenus jointe aux dépenses sociales, permet de redistribuer ces richesses. C'est pour cela que les pauvres ne deviennent pas plus pauvres en dépit des slogans qui pullulent sur les réseaux sociaux (alors que le pauvre s'appauvrit dans les deux paraboles). La classe moyenne progresse dans les deux paraboles, mais perd du terrain par rapport aux riches, ce qui semble en revanche assez proche de la réalité.

Terminons en suggérant deux options de politique économique :

1. D'une part, recommandons au Maître de mieux prendre soin de ceux qui ont le moins de capacités. Ce serait dans son intérêt. En-dessous d'un certain niveau de revenu, tout risque peut être fatal. Perdre le seul talent que l'on a rend le risque d'un investissement insurmontable : c'est le 'poverty trap' qui résulte du simple fait qu'il faut à tout prix manger le lendemain. Si un seul talent suffit à manger, alors un talent supplémentaire permet d'investir un peu. Avec plusieurs talents d'épargne, on peut sainement gérer un portefeuille. Il en découle que celui qui a reçu deux talents dans la parabole a en fait mieux réussi (a été plus efficace) que celui qui en a reçu cinq. C'est lui qui aurait dû recevoir un talent supplémentaire, mais venant du plus riche (et non du plus pauvre : c'est ce que le système de taxe progressif permet). Le Maître devrait donc donner deux talents (ou plus) au moins bien loti la prochaine fois qu'il part en voyage (et peut-être quatre ou trois seulement au mieux loti, au lieu de cinq) ; et
2. D'autre part, le Maître fait clairement appel au libre-arbitre de chaque serviteur et à son sens des responsabilités. Celui qui a confiance dans le Maître investit son talent ou sa mine. Celui qui craint le Maître et pense que c'est un homme malhonnête et méchant ne fait pas confiance au système. Il

préfère renoncer à faire fructifier son talent puisqu'il pense qu'on lui prendra tout. De bonnes conditions-cadres, qui créent un climat de confiance, sont donc propices à l'exercice du libre arbitre dans un sens favorable à l'épanouissement des talents (et des affaires).

La parabole des Talents (Mathieu 25, 14-30)

« C'est comme un homme qui partait en voyage : il appela ses serviteurs et leur confia ses biens. À l'un il remit une somme de cinq talents, à un autre deux talents, au troisième un seul talent, à chacun selon ses capacités. Puis il partit. Aussitôt, celui qui avait reçu les cinq talents s'en alla pour les faire valoir et en gagna cinq autres. De même, celui qui avait reçu deux talents en gagna deux autres. Mais celui qui n'en avait reçu qu'un alla creuser la terre et cacha l'argent de son maître. Longtemps après, le maître de ces serviteurs revint et il leur demanda des comptes. Celui qui avait reçu cinq talents s'approcha, présenta cinq autres talents et dit : "Seigneur, tu m'as confié cinq talents ; voilà, j'en ai gagné cinq autres." Son maître lui déclara : "Très bien, serviteur bon et fidèle, tu as été fidèle pour peu de choses, je t'en confierai beaucoup ; entre dans la joie de ton seigneur." Celui qui avait reçu deux talents s'approcha aussi et dit : "Seigneur, tu m'as confié deux talents ; voilà, j'en ai gagné deux autres." Son maître lui déclara : "Très bien, serviteur bon et fidèle, tu as été fidèle pour peu de choses, je t'en confierai beaucoup ; entre dans la joie de ton seigneur." Celui qui avait reçu un seul talent s'approcha aussi et dit : "Seigneur, je savais que tu es un homme dur : tu moissonnes là où tu n'as pas semé, tu ramasses là où tu n'as pas répandu le grain. J'ai eu peur, et je suis allé cacher ton talent dans la terre. Le voici. Tu as ce qui t'appartient." Son maître lui répliqua : "Serviteur mauvais et paresseux, tu savais que je moissonne là où je n'ai pas semé, que je ramasse le grain là où je ne l'ai pas répandu. Alors, il fallait placer mon argent à la banque ; et, à mon retour, je l'aurais retrouvé avec les intérêts. Enlevez-lui donc son talent et donnez-le à celui qui en a dix. À celui qui a, on donnera encore, et il sera dans l'abondance ; mais celui qui n'a rien se verra enlever même ce qu'il a. Quant à ce serviteur bon à rien, jetez-le dans les ténèbres extérieures ; là, il y aura des pleurs et des grincements de dents !" »

La parabole des mines (St Luc 19, 11-27)

Comme on l'écoutait, Jésus ajouta une parabole : il était près de Jérusalem et ses auditeurs pensaient que le royaume de Dieu allait se manifester à l'instant même. Voici donc ce qu'il dit : « Un homme de la noblesse partit dans un pays lointain pour se faire donner la royauté et revenir ensuite. Il appela dix de ses serviteurs, et remit à chacun une somme de la valeur d'une mine ; puis il leur dit : "Pendant mon voyage, faites de bonnes affaires." Mais ses concitoyens le détestaient, et ils envoyèrent derrière lui une délégation chargée de dire : "Nous ne voulons pas que cet homme règne sur nous." Quand il fut de retour après avoir reçu la royauté, il fit convoquer les serviteurs auxquels il avait remis l'argent, afin de savoir ce que leurs affaires avaient rapporté. Le premier se présenta et dit : "Seigneur, la somme que tu m'avais remise a été multipliée par dix." Le roi lui déclara : "Très bien, bon serviteur ! Puisque tu as été fidèle en si peu de chose, reçois l'autorité sur dix villes." Le second vint dire : "La somme que tu m'avais remise, Seigneur, a été multipliée par cinq." À celui-là encore, le roi dit : "Toi, de même, sois à la tête de cinq villes." Le dernier vint dire : "Seigneur, voici la somme que tu m'avais remise ; je l'ai gardée enveloppée dans un linge. En effet, j'avais peur de toi, car tu es un homme exigeant, tu retires ce que tu n'as pas mis en dépôt, tu moissonnes ce que tu n'as pas semé." Le roi lui déclara : "Je vais te juger sur tes paroles, serviteur mauvais : tu savais que je suis un homme exigeant, que je retire ce que je n'ai pas mis en dépôt, que je moissonne ce que je n'ai pas semé ; alors pourquoi n'as-tu pas mis mon argent à la banque ? À mon arrivée, je l'aurais repris avec les intérêts." Et le roi dit à ceux qui étaient là : "Retirez-lui cette somme et donnez-la à celui qui a dix fois plus." On lui dit : "Seigneur, il a dix fois plus !

– Je vous le déclare : on donnera à celui qui a ; mais celui qui n'a rien se verra enlever même ce qu'il a. Quant à mes ennemis, ceux qui n'ont pas voulu que je règne sur eux, amenez-les ici et égorgez-les devant moi." »

Dans la même collection

Epître 1 – Mgr Raymond Centène, De la pandémie au mystère Pascal

Epître 2 – Recteur Gérard-François Dumont, Le COVID-19 : la fin de la géographie de l'hypermobilité ?

Epître 3 – Philippe Le Guillou, Le vitrail de Thérèse

Directeur de publication : Julien Serey

© Editions des Célestins / Peuples du Monde

SAS Société de presse des Buissonnets – 34 rue Edouard Delafontaine 60000 Beauvais

revue.peuplesdumonde@gmail.com

Peuplesdumonde.fr

Dépôt légal : Août 2020

ISBN : 978-2-492036-03-3 – EAN : 9782492036033

LUC LERUTH et DANIELLE MEUWLY
L'économie des mines et des talents

Luc Leruth est un économiste belge. Après 25 ans au FMI, il a enseigné à l'université d'Essex et est maintenant 'Lead Economist' à l'ISCT en Géorgie. Son dernier roman est co-écrit avec Jean Drèze : Rumble in a Village, qui sort aux éditions Aleph Publishing.

Danielle Meuwly est une économiste suisse. Ancienne déléguée permanente et vice-présidente du comité d'aide au développement auprès de l'OCDE à Paris, elle est actuellement directrice régionale de coopération pour la Suisse dans le Sud-Caucase.



**PEUPLES DU
MONDE**

Epître n°4 – Editions des Célestins - Numéro offert